



L'Association AMISOF a été créée à l'été 2024 avec un objectif simple : Aider ceux qui aident.

Il s'est agi pour nous d'utiliser nos réseaux et nos expertises pour mobiliser des fonds à destination des associations d'intérêt général avec un intérêt particulier pour les plus petites d'entre elles. Sur la base d'appels à candidatures, l'Association rassemble les demandes, sélectionne les candidats et organise les donations faites par ses membres.

L'Association a pour objectif d'aider et d'apporter une assistance aux personnes en difficulté, en luttant contre l'exclusion par des actions d'insertion, de création, de développement de projets, dans la vie sociale et l'activité économique.

L'Association est animée par un esprit de solidarité et d'entraide dans l'optique de permettre à tous de pouvoir s'épanouir tout en tenant compte de chaque besoin spécifique.

L'appel à candidatures

Le thème de l'appel est : « Pour une meilleure intégration des plus faibles. »

L'Association soutiendra des actions s'inscrivant plus particulièrement dans les thèmes suivants :

- Le soutien matériel aux personnes fragiles et précaires (alimentation, hébergement, logement, etc.).
- L'amélioration de l'accès aux droits, à la santé, à l'éducation, à la culture, au travail, à la formation, à la lutte contre l'illettrisme, aux transports et à tous domaines pouvant contribuer aux objectifs généraux d'assistance.
- L'amélioration de l'accès aux services administratifs essentiels, y compris par la lutte contre l'illettrisme numérique.
- L'amélioration des capacités d'insertion (langue, lecture, culture, etc.).
- La lutte contre l'isolement.
- Enfin, et de manière générale, toute action visant à favoriser l'intégration des personnes les plus faibles et démunies.

Qui est éligible ?

L'appel à candidatures s'adresse aux structures et associations :

- D'intérêt général à but non lucratif,
- Ayant plus d'une année d'existence,
- Exerçant sur le territoire métropolitain.

Critères de sélection

Tous les dossiers émanant de structures éligibles et s'inscrivant dans les thèmes prévus seront examinés. Seront toutefois particulièrement pris en compte les éléments suivants :

- La faisabilité et la viabilité des actions.
- L'efficacité globale des actions vis-à-vis des critères d'intégration.
- La taille de la structure.
- La solidité générale du dossier.

Forme de l'aide

L'Association soutien des actions qui auront lieu au cours de l'année 2026.

L'enveloppe allouée pour chaque action retenue ira de 1.000 à 5.000 € en fonction des besoins exprimés.

L'aide sera versée à l'issue de l'examen des candidatures qui doit se terminer le 31 janvier 2026.

Contenu du dossier de sélection

Conscient des lourdeurs engendrées par les multiples appels à projets, nous nous sommes efforcés de proposer un dossier aussi simple que possible, même si les contraintes légales l'alourdissent immanquablement.

Le dossier devra contenir :

- Déclaration de création, de modification au JO.
- Copie des statuts.
- Copie des états financiers des deux derniers exercices (ou du dernier si l'association a moins de 2 ans).
- Rapport d'activité de l'année précédente (à défaut PV de la dernière Assemblée générale).
- Formulaire de candidature à télécharger sur amisof.org.
- La charte des Bénéficiaires signée.

Il sera envoyé par mail exclusivement à : contact@amisof.org.
La date limite est fixée au **31 Décembre 2025**.

Présélection et information des candidats

Les candidats seront informés au plus tard deux semaines après réception de la sélection du projet pour examen ou de son rejet lié à une non conformité, qu'elle soit formelle ou porte sur le fond.

Au cours de cette phase, l'Association pourra prendre contact directement avec les associations candidates en vue d'obtenir les éventuelles précisions que les membres du comité de sélection jugeront nécessaires.

Validation du projet par le comité de sélection

Les dossiers sélectionnés seront examinés par les comités de sélection de janvier 2026.

Lauréats et non lauréats seront informés par mail au plus tard le 31 janvier 2026.